

A RENSEIGNER IMPERATIVEMENT

ANNEXE : LISTE DU MATERIEL POUR 2019

*Nom particuliers/association: _____

*Particuliers : Adresse et téléphone

*Nom de la personne enlevant le matériel : _____

*Matériel emporté le : / / 2019. Restitué le : / / 2019

*Lieu de la manifestation : _____

La personne enlevant le matériel a pris connaissance du règlement.

*SIGNATURE : _____

IMPORTANT : les champs marqués * sont obligatoires

Le matériel doit être pris en charge le samedi matin entre 08H30 et 09H00 à la salle des fêtes et restitué propre et en bon état. Il appartient à la personne enlevant le matériel de convenir avec le préposé de la Mairie d'une date et d'une heure pour la restitution du matériel.

En application du règlement intérieur et par respect pour les utilisateurs suivants, le matériel doit être rendu propre et en bon état.

Il ne sera pas accepté de retour de matériel défectueux mettant en cause la sécurité (électricité, gaz...).

Respectez les modes d'emploi fournis. Vérifiez le matériel lorsque vous en prenez possession et signalez toutes les anomalies afin que nous puissions y remédier.

**Le Président :
C. MOREL.**

**Le trésorier :
J.M. WEIBEL**